



Communiqué financier

Des résultats maintenus à un bon niveau dans un contexte de plus en plus concurrentiel

Le Conseil d'administration d'Électricité de Strasbourg, réuni le 12 février 2016 sous la présidence de Marianne Laigneau, a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2015.

L'exercice 2015 a été marqué par des températures douces qui ont pesé sur les consommations d'énergies. Par ailleurs, la perspective de la fin des tarifs réglementés jaune et vert pour les entreprises et collectivités, tant en gaz qu'en électricité, a renforcé la concurrence.

Malgré ce contexte défavorable, un bon niveau de résultats a pu être maintenu grâce à une performance opérationnelle optimisée, notamment en termes de sourcing d'énergies.

Électricité de Strasbourg Réseaux, le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité, a confirmé l'excellent résultat 2014, avec un temps moyen annuel de coupure des clients (critère B) de 6 min 50 sec. Cette qualité résulte d'une politique continue d'investissements importants depuis de nombreuses années. Électricité de Strasbourg Réseaux a répondu aux nombreuses demandes de modifications contractuelles liées à la fin des tarifs réglementés de ventes d'électricité pour les sites de puissance supérieure à 36 kVA. Pour ce faire, il a mis en service en septembre un nouveau système d'information pour la gestion de ces sites.

ÉS Énergies Strasbourg, le fournisseur d'énergies, a connu une activité commerciale soutenue en particulier au deuxième semestre 2015. Dans la perspective de la suppression au 31 décembre 2015 des tarifs réglementés de vente d'électricité vert et jaune, et des tarifs réglementés gaz au-delà de 30 MWh/an, ÉS Énergies Strasbourg a proposé à ses clients des offres de marché adaptées à leur demande. De fait, ÉS Énergies Strasbourg a conservé plus de 80 % de parts de marchés sur son territoire, et a conquis de nouveaux clients hors de sa zone historique. Par ailleurs, afin de répondre aux attentes des clients en matière notamment de maîtrise de leur consommation d'énergies ou de gestion de leur contrat de fourniture d'énergies, la société a su proposer de nouveaux services numériques.

Dans le domaine des services énergétiques et énergies renouvelables, Électricité de Strasbourg a saisi l'opportunité de l'acquisition en juillet 2014 de 100 % des parts de Dalkia par le groupe EDF pour réunir les compétences et les métiers développés par sa filiale Écotral et Dalkia Bas-Rhin. Écotral a ainsi bénéficié de la contribution de Dalkia Bas-Rhin pour se transformer le 1^{er} janvier 2016 en une société détenue à parité entre Électricité de Strasbourg et Dalkia, appelée **ÉS Services Énergétiques**. Cette société, qui allie l'ancrage local d'Électricité de Strasbourg et le savoir-faire industriel de Dalkia, emploie 160 personnes et vient renforcer le positionnement d'Électricité de Strasbourg comme acteur clé des services énergétiques. Elle dispose de l'expérience et des outils nécessaires pour en devenir le leader sur le Bas-Rhin.

Par ailleurs, en avril 2015, Électricité de Strasbourg a racheté 51 % des titres de la société **ÉS Biomasse**, détenus jusque-là en totalité par Dalkia. Cette société a pour activité la construction, la détention et l'exploitation d'une centrale de cogénération biomasse destinée d'une part à produire de l'électricité (10 MW), et d'autre part à alimenter le réseau public de chauffage urbain du quartier de l'Esplanade à Strasbourg (22 MW). Elle devrait être mise en service à l'automne 2016.

Dans le domaine de la géothermie profonde, les travaux de la société **Écogi** (Exploitation de la Chaleur d'Origine Géothermale pour l'Industrie), créée en partenariat avec la société Roquette Frères et la Caisse des Dépôts pour construire et exploiter une centrale de géothermie, sont en cours d'achèvement. La mise en service des installations est prévue pour le deuxième trimestre 2016.

La construction d'une centrale de production d'électricité renouvelable d'origine géothermale a été engagée en 2015 au sein du GEIE de Soultz-sous-Forêts. Sa capacité sera de 1,5 MW électriques et sa mise en service interviendra également au deuxième trimestre 2016.

Les chiffres clés des comptes consolidés 2015 d'Électricité de Strasbourg s'établissent comme suit, en normes IFRS :

En M€	2014 publié	2014 retraité ⁽¹⁾	2015	Variation 2015/2014 retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	945,2	945,2	952,7	+0,8 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	97,0	100,1	89,5	-10,6 %
Résultat opérationnel	99,0	102,1	89,8	-12,0 %
Résultat net part du Groupe	60,1	62,0	55,2	-11,0 %
Résultat net courant ⁽³⁾	58,9	60,8	54,5	-10,4 %

(1) Les données publiées au titre de l'exercice 2014 ont été retraitées des impacts liés à deux changements de méthode : 1^{ère} application de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes » et 1^{ère} application des règlements n°2012-04 et 2014-03 de l'ANC relatif à la comptabilisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

(2) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

(3) Le résultat net courant correspond au résultat net part du groupe, retraité des éléments non récurrents du résultat opérationnel nets d'impôts.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 952,7 M€, en progression de +0,8 % par rapport à 2014. Comme en 2014, les températures ont été plus clémentes que celles rencontrées en moyenne au cours des années précédentes. Cependant, l'impact climatique a été en 2015 moins pénalisant pour les ventes d'électricité et de gaz que ce qui avait pu être constaté en 2014. Le chiffre d'affaires progresse également suite à l'augmentation des ventes d'électricité à certains gestionnaires de réseaux pour sourcer leurs pertes et aux augmentations tarifaires de novembre 2014 et août 2015. Cette progression est cependant limitée par l'absence en 2015 du rattrapage tarifaire de 2012/2013, qui avait impacté l'année 2014 de manière significative pour 12,9 M€.

Le résultat opérationnel courant s'affiche à 89,5 M€, inférieur de 10,6 % à celui de l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement de l'absence en 2015 de l'effet lié au rattrapage tarifaire de 2012/2013 évoqué ci-dessus, et de l'augmentation des charges externes, en particulier du fait de l'accroissement de la contrainte sur les certificats d'économies d'énergies. L'effet sur le résultat opérationnel reste cependant contenu en raison de la diminution des provisions pour engagements sociaux et de celle de certaines redevances. Retraité du rattrapage tarifaire, le résultat opérationnel progresse de 0,6 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève pour 2015 à 55,2 M€. Retraité du rattrapage tarifaire, le résultat net part du Groupe ressort en progression de 1,2 M€ par rapport au résultat retraité à fin 2014.

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 12 avril 2016, la distribution d'un dividende de 5,30 €/action au titre de l'exercice écoulé, payable à compter du 1^{er} juin 2016.